

CESTAS INFOS

L'Agenda de Juin

- 06 juin** Grand débarras du Club de Loisirs Léo Lagrange de Gazinet (voir encart)
- 18 juin** Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 (voir encart)
- 27 juin** Vente solidaire de la Commission Humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas/Reinheim (voir encart)



Programmations sous réserve des directives gouvernementales de lutte contre le COVID-19

CULTURE & LOISIRS



CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE GAZINET

www.leolagrangegazinet.fr

Reprise des Activités depuis le mercredi 19 mai 2021
plus d'informations sur notre site
www.leolagrangegazinet.fr

GRAND DÉBARRAS

Dimanche 06 juin 2021 à partir de 8h00
autour de la salle des fêtes et du Club Léo Lagrange
Exposants réservés aux adhérents, vente tout public

SORTIE «FAMILLE» AU PAYS BASQUE

Samedi 19 juin 2021 : Parents et enfants



VACANCES D'ÉTÉ

Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021
Accueil ALSH à la journée dès 9h00

Activités, animations et sorties à la journée durant les vacances
ouverts à tous les 8-17 ans.

SÉJOUR « AVENTURE » 8/12 ANS

Du mercredi 7 au lundi 12 juillet 2021
dans les Pyrénées Luchonnaise
Arapaho - Rafting - Rando - Accrobranche...

SÉJOUR « BAROUDEUR » 13/17 ANS

Du lundi 26 au samedi 31 juillet 2021
dans les Pyrénées Luchonnaise
Paintball - Arapaho - Rafting sportif - Rando - Canyoning...

Inscriptions et renseignements au 05 56 36 02 76
leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr

COMMISSION HUMANITAIRE DU COMITE DE JUMELAGE DE CESTAS/REINHEIM ORGANISE :

VENTE SOLIDAIRE



DIMANCHE 27 JUIN 2021 de 9h à 12h
Jardin du local situé 5 avenue du Baron Haussmann
à Cestas Bourg

Vous y trouverez :
objets de décoration, vaisselle, livres, meubles....

La Médiathèque de Cestas

Place du souvenir à Cestas
05 57 83 53 11



La médiathèque est ouverte au
public aux horaires habituels.

Du Mardi 14h à 18h30

mercredi 10h30 à 18h30

jeudi et Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h30 à 17h30



Elle poursuit le portage à domicile et le
« Clic et Collecte », un service de retrait
de documents. Il y en a pour tous les
goûts et c'est entièrement gratuit !

Toute l'équipe vous attend à la
médiathèque (avec toutes les
précautions sanitaires requises) et
sur notre site
ou sur notre compte Instagram !



SAGC MULTISPORTS

Le SAGC Multisports accueille vos enfants de 6 à 13 ans
(avant 6 ans s'ils rentrent au CP)

au centre de loisirs sportifs du complexe de Bouzet
durant les prochaines vacances d'été de 9h à 17h avec
garderie possible de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Vos enfants pourront pratiquer une
multitude d'activités sportives telles que
du football, de la gymnastique, du basket,
de la course d'orientation, du tennis de
table, et plein d'autres sports...

Nous proposons aussi à vos enfants
de partir en mini séjour.

Il reste quelques places alors inscrivez-les vite!

Vous trouverez les programmes et toutes les informations
nécessaires sur notre site internet.

Renseignements et inscriptions : 05 56 36 44 15 ou 07 49 99 33 23
Mail: multisports@sagc.fr
Site : <https://www.sagc-multisports.fr>



MÉDIATHÈQUE
CESTAS



ACCUEIL



INFOS PRATIQUES



AGENDA



CATALOGUE



OFFRE NUMÉRIQUE



SERVICES

Rechercher OK RECHERCHER AVANCÉ

Identifiant N° de carte OK
Mot de passe oublié ?

Renseignements et réservations au 05 57 83 53 11
ou www.mediathèque-cestas.fr

GENDARMERIE NATIONALE



QUESTIONS / RÉPONSES

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?
Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.
Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand, et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?
Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ?
Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte - Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

CONTACTS

Pour aller plus loin ou obtenir de l'information :
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

- Pour signaler :
- des contenus illégaux sur Internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
 - des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 0811 02 02 17
 - des spams : <https://www.signal-spam.fr/>
 - des sites de phishing : <http://www.phishing-initiative.com/>



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Selon la gravité de votre incident, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ



LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'HAMEÇONNAGE :

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôt, caisse d'allocations familiales...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

LES LOGICIELS MALVEILLANTS

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

LES ESCROQUERIES

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux.
- Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise.
- Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.



POUR VOTRE SÉCURITÉ



➤ Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

PROTÉGER VOTRE ORDINATEUR

➤ Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».

ÉVITER LES ESCROQUERIES

➤ L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

SÉCURISER VOS ACHATS EN LIGNE

➤ Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.

➤ Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.

➤ N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.

➤ Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES À CESTAS

Suite de la mission avec la société Altopictus qui se poursuit avec la formation en juin des agents comme prévu au calendrier. Voici quelques gestes simples pour éviter la prolifération du moustique tigre et se protéger

- Coupez l'eau aux moustiques ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !
 - Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
 - Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
 - Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage
- Source : Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine

Informations :

bernard.rivet@mairie-cestas.fr ou environnement@mairie-cestas.fr

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties pour les conflits ou litiges entre locataires et propriétaires, avec les commerçants ou les artisans, entre voisins, en cas de malentendus...

Ses interventions sont gratuites et permettent d'éviter une action judiciaire.

Pour un règlement à l'amiable pour tous ces conflits ayez le réflexe «CONCILIATEUR»

Permanences ! Mairie de Canejan pour les administrés de Cestas et Canejan



Madame Eliane GRUBERT

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis entre 13h30 et 16h30
Uniquement sur rendez-vous au 05 56 89 08 60



L'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)

Association de consommateurs vous aide à régler les problèmes ou litiges que vous pouvez rencontrer en tant que particulier face à un professionnel, dans le domaine de la consommation et du logement.

Permanences sur Cestas - Uniquement sur rendez-vous
au 05 56 90 74 74

InfoDroits INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

VOUS AVEZ UNE
QUESTION
JURIDIQUE ?

Sur les thèmes suivants : contrats (assurances, vente, location, crédit...), travail (conditions de travail, licenciement...), famille (mariage, divorce, pension alimentaire, autorité parentale...), procédures (aide juridictionnelle, expulsion, saisies...), personnes (état civil, nationalité, tutelle...), droit public (responsabilités, permis de conduire...).

INFODROITS VOUS REPOND

Des permanences gratuites d'information et d'orientation juridiques se tiennent chaque mois sur rendez-vous à Cestas.

Contact et prise de rendez-vous au 05 56 45 25 21



Enquête participative Recensement des hirondelles sur Cestas

Depuis la mi-mars, les hirondelles sont de retour dans notre commune. Celles-ci nichent sur nos maisons, ou dans les dépendances. Cette année encore, la municipalité de Cestas s'associe avec la LPO Aquitaine pour vous proposer de participer à leur recensement de mi-mai à mi-juillet. Pas besoin d'être un expert !

Il suffit de vous balader et de signaler la localisation de nid ou de population d'hirondelles (si aucun nid localisé). Pour vous aider, un petit livret pour identifier les différentes espèces est disponible sur le site internet de la Mairie, des informations et des vidéos sont présentes sur le groupe public Facebook ci-dessous (consultable par tous, même sans compte Facebook).

La visioconférence prévue en mai n'a pu être organisée.

Cependant, vous trouverez sur le groupe Facebook les liens vers deux conférences présentées par Mathieu Sannier, chargé de mission Biodiversité LPO, effectuées pour des enquêtes sur Mios et sur Gujan-Mestras. Pour remonter des localisations ou pour poser des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : biodiv33610@gmail.com

Groupe Facebook :

Enquête hirondelles Canejan / Cestas LPO Aquitaine
LPO aquitaine 05.56.91.33.81

La Brigade de Cestas vous conseille : PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

A partir du changement d'heure votre domicile est particulièrement vulnérable entre 18h et 22h.



**NON ECLAIRÉ, IL RÉVÈLE
FACILEMENT
VOTRE ABSENCE.**

A cette période, il est généralement constaté une recrudescence de cambriolages alors qu'un simple programmeur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence
DISSUASIVE

BRIGADE DE CESTAS : 05 57 83 83 10
ou URGENCES : 17



NUISANCES SONORES COMPORTEMENT AU DOMICILE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Activités professionnelles

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmissibles, **doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h.**

Exploitations agricoles

Les exploitants agricoles pourront, en période de récoltes, utiliser les machines de récolte, moyens de transport et de réception des récoltes aux jours et horaires suivants : **du lundi au samedi de 5h à 23h, le dimanche de 7h à 20h.**



ENTRETIEN DES TROTTOIRS, CANIVEAUX ET HAIES DE JARDIN

Il est rappelé à l'ensemble des administrés que conformément à l'Arrêté Municipal N°73/80, l'entretien des caniveaux, devant les habitations, pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou de leurs locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient pas obstrués. Il en est de même pour les trottoirs, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus d'entretenir et de conserver en état de propreté le trottoir devant leur habitation et de veiller à ce que les haies n'empiètent pas sur les trottoirs.



Mise en place du plan canicule

Les Cestadais vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans et les personnes isolées, fragiles ou en situation de handicap peuvent s'inscrire dès maintenant sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale de mise en place du plan canicule. Ainsi recensés et dans le cas d'un nouvel épisode de canicule, avéré et déclenché par la préfecture, ces personnes seront contactées périodiquement pour s'assurer de leur sécurité et de leur bien être.

Ce dispositif permet de faciliter l'intervention à domicile des services sociaux et sanitaires. Cette demande peut être formulée auprès du CCAS de Cestas par l'intéressé, son représentant légal ou un tiers (famille, ami, voisin).

Une fiche d'inscription doit être remplie, elle est disponible au CCAS. Il est à noter que ce dispositif peut être étendu et utilisé dans les mêmes conditions sur demande du préfet en cas de grand froid ou de pandémie.

Pour tout renseignement complémentaire : 05 56 78 84 82



L'ASSOCIATION SOLIDARITE 4 PATTES de Cestas

s'occupe des chats de la commune.

Vous pouvez la solliciter pour :

- vous aider à stériliser les chats errants ou de particuliers dans le besoin, à tarif réduit pour limiter la prolifération
- signaler une chatte gestante, des chatons ou un chat mal en point (aucune euthanasie n'est envisagée).
- devenir bénévole, famille d'accueil ou adoptants
- trouver de solutions d'accueil pour éviter les abandons



Retrouver les sur leur site internet
www.solidarite4pattes.com
ou la plateforme helloasso



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

11h : Recueillement au Monument aux Morts

DÉCHETTERIE :

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35
www.jalleaubourde.fr



Déchetterie horaire d'été à partir du 1^{er} avril 2021 :

Lundi et Jeudi 13h-18h30 accès libre

Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-12h (accès libre) et de
14h-18h30 (sur RDV : <https://rdvd.recyclage.veolia.fr/>)

Dimanche 8h-12h accès libre.



Le service Accueil Familial géré par la Mairie de Cestas recherche :

Une assistante maternelle agréée

Vous aimez vous occuper des enfants, vous êtes titulaire d'un agrément, vous souhaitez continuer à travailler à votre domicile et vous habitez Cestas, alors rejoignez nous.
Emploi à Temps complet : 5 jours par semaine du lundi au vendredi OU à temps partiel 4 jours par semaine.

Renseignements : Florence AVRIL

Directrice du Service Accueil Familial

05 56 78 84 83 ou 05 56 78 13 00 poste 150

Candidature à adresser avec CV et une copie de

l'agrément à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

2 avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS



Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Fermés le samedi



LA POSTE

Horaires d'ouverture des bureaux de Poste de Cestas

CESTAS PRINCIPAL, 6 chemin Pujau :

lundi : 13h30 - 17h

mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 17h30 - samedi : 9h - 12h

CESTAS PRINCIPAL, CARRE PRO + BOITES POSTALES,

Du lundi au vendredi : 8h - 10h et 13h15 - 16h

samedi : 8h - 12h

AGENCE POSTALE de Cestas Réjouit

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h30

CESTAS GAZINET :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h -12h et 14h - 17h

mardi : 9h30 - 12h et 14h - 17h - samedi : 9h - 12h

CINÉMA REX Programmes



Votre Cinéma Le Rex de Cestas restera fermé.

Une information sur la date de réouverture et la programmation à venir sera disponible sur le site : **www.cinexcestas.fr**

Information :

La validité des tickets CE et des Abonnements sera repoussée et tiendra compte de la durée du confinement.

Tarif plein 7.50€ - Réduit 5.80€ - Abonnement 53€ les 10 places

Tarif RSA/moins de 14 ans : 4€

Tarif spécial entre 17h et 19h du lundi au vendredi 5.80€

Cinéma : 05 56 31 30 55 - Mail : cinexcestas@gmail.com

CULTUREL

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas



CINÉMA DE PLEIN AIR

VENDREDI 23 JUILLET 2021 à 21h30
TERRAIN DE FOOTBALL de Cestas Bourg (Super U)

Vous avez été nombreux à participer à notre sondage pour contribuer au choix du film qui sera projeté lors de cette projection en plein air.

Le nom du film et les conditions d'accès vous seront dévoilés la première semaine du mois de juin sur **www.facebook.com/cestas.culture** et dans la feuille «**Cestas Infos**» du mois de juillet/Août qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres semaine 25.

